



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-24209>

Département(s) de publication : **13, 30**

Annonce n° **26-24209**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SYMADREM : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (13)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25130204800052

Ville : Arles

Code postal : 13200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : ORTI Marianne

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaires DC1 ou DUME - Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société - En cas de groupement habilitation du mandataire par les cotraitants. - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, (ou cocher la case de l'article F1 du DC1). - Attestation pour justifier que le soumissionnaire est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ou Attestation de vigilance URSSAF ou autres. - Copie du ou des jugements prononcés, si le soumissionnaire est en redressement judiciaire

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Formulaires DC2 ou DUME. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. A RENSEIGNER SUR LA DC2
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années. - Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le soumissionnaire dispose pour la réalisation du marché. - Liste de références des principales prestations d'importances ou de complexité comparables exécutées au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire. - Attestations de bonne exécution du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du soumissionnaire peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestation, attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/04/2026 à 09:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Modernisation de 21 sites techniques équipés d'automates de télégestion pour le ressuyage de la Camargue Gardoise.

Code CPV principal - Descripteur principal : 32260000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : - Fourniture pour remplacement, avec installation, de matériels de télégestion équipant 21 sites de télégestion de ressuyage de la Camargue Gardoise. - Reprise des paramétrages du superviseur « TOPKAPI » équipant le Centre Principal de Supervision et de Télégestion (CPST) - Formation du personnel au sujet de l'utilisation et de l'entretien courant du matériel. Le centre principal de supervision et de télégestion (CPST) est équipé d'un frontal de communication SG4000 (SOFREL) permettant la communication avec la plateforme de supervision TOPKAPI. Ce poste central ne fait pas l'objet du présent marché et est conservé en l'état. Les prestations incluses dans le présent marché doivent permettre des communications compatibles avec ce système en place.

Lieu principal d'exécution du marché : Camargue Gardoise

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La visite des sites est laissée à l'appréciation de chacun. Si vous souhaitez, visiter les sites, vous devez en faire la demande au plus tard le 18/03/2026, en vous inscrivant auprès de Leslie SALVAN à l'adresse suivante: l.salvan@symadrem.fr. La date, l'heure et le lieu du rendez-vous seront communiqués par retour mail, pour une visite conjointe. Cette visite est prévue le 24 ou/et le 26 mars 2026. Le DCE est disponible uniquement en version électronique, téléchargeable gratuitement sur <https://www.marches-securises.fr>. Aucun DCE papier ne sera fourni. Toutes demandes de renseignement complémentaire doivent être posées via la plateforme «marchés

sécurisés» dans l'onglet questions/réponses. La transmission des plis par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le RC. Le financement est assuré sur fonds propres. Les prix sont fermes et actualisables. Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours, à compter de la réception de la facture, par mandat administratif. La facturation en ligne sera utilisée via la plateforme chorus-pro.gouv.fr. La forme du groupement pour la conclusion des accords-cadres n'est pas imposée. Cependant, quel que soit la formule du groupement, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations de chacun des autres membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de le SYMADREM

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/03/2026